



**UNION DEPARTEMENTALE C.G.T.**

**DE LA SARTHE**

4, RUE D'ARCOLE – 72000 LE MANS  
TEL. 02.43.14.19.19. – FAX. 02.43.14.19.00

e-mail : [ud-cgt72@wanadoo.fr](mailto:ud-cgt72@wanadoo.fr)  
site-internet : [www.udcgt72.org](http://www.udcgt72.org)

**La crise c'est eux, la solution c'est nous,  
Non à l'austérité!!!**

**3ème exigence anti-crise de la CGT**

**Contraindre les entreprises à des alternatives aux licenciements**

### **La France en état d'urgence !!!**

L'affaiblissement de l'industrie est l'un des facteurs de la dégradation de la note de la France attribuée par les agences de notation.

Deux ans après les états généraux de l'industrie et les grandes déclarations du Président de la république, la situation de notre industrie est dans une situation d'état d'urgence. Le chômage des plus de 50 ans a explosé et représente aujourd'hui plus de 20% des demandeurs d'emplois. Les jeunes ont de plus en plus de difficultés à trouver un travail pour subvenir à leurs besoins élémentaires.

Les causes en sont connues : désindustrialisation, et fermetures de capacités de production.

Les exigences de forte rentabilité de l'actionnariat ont pour conséquence une migration des grands groupes français, accompagnés de leurs sous-traitants vers des pays à plus faibles coûts de production.

Malgré cette situation, gouvernement et patronat s'obstinent à prendre des mesures antisociales telles que le transfert des cotisations sociales vers la fiscalité en instaurant la "TVA sociale", la remise en cause des contrats de travail en CDI, le chantage : baisse de salaire ou suppression d'emplois comme l'ont vécu dernièrement les salariés des fonderies du Poitou.

**Trop c'est trop !** POUR L'EMPLOI  
ET LA JUSTICE  
SOCIALE!  
Des alternatives existent



# Les propositions CGT

**Favoriser l'investissement, les emplois qualifiés, la formation, la recherche en lien avec les enjeux environnementaux ; Créer un pôle public financier et un livret d'épargne industrie ; Evaluer les aides et les subventions publiques aux entreprises en les conditionnant à l'emploi et aux salaires; Donner des moyens à la puissance publique de reprendre la main en matière de politique industrielle par les fonds publics qu'elle octroie et par les normes qu'elle édicte ; Mettre en place un droit suspensif pour les CE sur les licenciements économiques ; Combattre la mise en concurrence des salariés (sous traitants - donneurs d'ordres ; Imposer la mise en place des Comités Inter Entreprise sur les bassins d'emplois, une sécurité sociale professionnelle garantissant des droits à tous les salariés tout au long de leur carrière**

## Marges en hausse, baisse des investissements...

Les pertes d'emplois induits dans l'industrie, évaluées à 300 000 sur ces cinq dernières années par la CGT, affectent, y compris ceux de la recherche et du développement. Preuve que quand la production s'en va, tout s'en va, y compris les clients... l'industrie française, et en particulier l'automobile se trouve aujourd'hui particulièrement exposée face à la concurrence mondiale, parce qu'elle n'a pas su investir et monter en gamme. Pas su et pas voulu orienter les profits vers l'investissement. Car profits il y a : **« les taux de marge étaient de 23% en 1980, ils ont atteint 31% en 2010. »** La part des investissements a diminué sur la même période, passant de 19% à 18,5% (rentrent dans l'investissement : la recherche et développement, mais aussi l'emploi, la formation qualifiante). La diminution de l'investissement sur la formation qualifiante engendre une perte considérable de savoir-faire réels dans certains secteurs d'activité, rendant ainsi la France encore plus dépendante des autres pays industrialisés.

**Seulement 40% des profits sont investis dans l'outil industriel contre 60% qui sont redistribués aux seuls actionnaires.**

Les politiques industrielles menées par le tandem patronat/gouvernement ont placé notre pays dans une situation désastreuse :

-En cinq ans l'emploi industriel a reculé de 300 000 emplois induits.

-En 1960 l'emploi industriel représentait 30%, il ne représente plus que 11% des emplois en 2011.

-L'industrie manufacturière ne représente que 10% de l'économie totale.

-Le niveau de la production industrielle en 2011 n'a toujours pas atteint celui de 1997.

-La balance commerciale du secteur industriel est en déficit de 50 milliards alors qu'elle va dépasser les 150 milliards d'excédents en Allemagne.

## Bulletin de contact et de syndicalisation



NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....  
.....

Je souhaite :

Téléphone : ..... E-mail : .....

prendre contact

Age : ..... Profession : .....

me syndiquer

Entreprise (nom et adresse) : .....  
.....

Bulletin à renvoyer à l'Union Départementale C.G.T. de la Sarthe – 4 rue d'Arcole  
72000 LE MANS